



DECLARATION LIMINAIRE CHSCT DU 22 MARS 2016

Monsieur le Président,

Une fois de plus, les agents des Ministères Economique et Financier ont montré leur détermination le 26 janvier dernier à voir abouti leurs revendications sur les questions d'emploi, d'abandon des plans de fermetures de sites, des services et d'abandon des missions.

Les personnels ont dit stop à la dégradation de leurs conditions de travail.

Pour la CGT Finances, il est indispensable de développer dans nos Ministères une politique de vie et de santé au travail ambitieuse, renouvelée, s'appuyant sur des réseaux d'acteurs préventeurs suffisamment dotés en effectifs et moyens de fonctionnement et un engagement réel des Directions. Les agents des Ministères Economique et Financier, quelque soit leur affectation doivent pouvoir travailler dans des conditions satisfaisantes et être sûr que leur santé soit réellement prise en compte et préservée.

Les agents vivent une situation de travail très dégradée. L'incapacité des Directions à exercer l'ensemble des missions de services publics du fait des suppressions d'emploi massives, à repenser des organisations de travail pathogènes, est patente.

Pire encore, les réformes et les fermetures de sites et de services se font à marche forcée, sans aucune considération pour les citoyens, les usagers, les agents et leurs représentants.

Et comment ne pas évoquer dans ce panorama le rôle de la Direction Générale sur les nombreuses vacances de poste dans notre département ?

Nous considérons qu'il ne peut y avoir une véritable politique de prévention des risques psycho-sociaux tant que la Direction Générale est aussi déficiente sur la gestion de ses propres effectifs. De plus, cette politique annihile toute marge de manœuvre des Directions locales, et les oblige à réagir au coup par coup suivant le degré d'urgence des sous-effectifs et des problèmes rencontrés dans les services.

Mais ce sont aussi tous les comportements et le mode de management qui doivent évoluer à tous les niveaux dans ce Ministère.

- Cela sous-entend que la DGFIP doit revoir de fond en comble son système d'évaluation du personnel basée certes sur des objectifs collectifs, mais qui se décline toujours de manière individuelle sur chaque agent dans les entretiens professionnels. L'Etat doit mettre un terme au RIFSEEP qui générera une concurrence exacerbée entre les agents tout en détruisant le peu de collectif et de solidarité qui restent dans les services.
- Cela sous-entend que la formation professionnelle retrouve ses lettres de noblesse pour que le départ des « sachants » dans les services soit réellement compensé.
- Cela sous-entend surtout que le fossé entre le travail prescrit et le travail réel diminue.
- Cela sous-entend tout simplement que l'Etat arrête de mettre en priorité absolue la réduction des coûts, mais place au même niveau la santé de ses agents.

Dans notre département, les vacances et les suppressions d'emplois engendrent une réelle souffrance au travail des agents, mais l'absence de visibilité à court et moyen termes des restructurations accentue cette situation (regroupement des SIE, fermetures de trésoreries...).

Ainsi, à titre d'exemple, les agents du CFP de Pont sur Yonne ont accueilli leurs collègues de Sergines. Dans le bureau des collectivités locales, les personnels sont entassés à 5. Lorsqu'un collègue veut sortir un autre doit se lever pour le laisser passer...

De même, qu'en sera-t-il du PCRP et de l'accueil des trois nouveaux collègues ? Compte tenu des bureaux et des armoires, ce n'est pas envisageable dans les locaux de l'actuelle FI. Ou en êtes vous de votre réflexion puisque l'installation est dans un mois ? Voilà le genre de non communication qui génère un mal être pour les agents.

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BORODACZ - Yannick BAUMONT - Caroline GERMAIN